



Compte-rendu de la réunion de Bureau, 24 mai 2013 à 18h30 à Niort

Étaient présents

Claudine COUSSOT - Geneviève FREUND – Nathalie MONIN - Patrick NOURISSON - Nadine SÉCHET - Yannick TIRATEAU

Invités : Philippe ORTUNO

Excusés : Philippe CHAUVIN

❧ ❧ ❧❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧❧ ❧ ❧

Ordre du jour : Emploi du CTL

❧ ❧ ❧❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧ ❧❧ ❧ ❧

Courrier de la FFTA

Suite à la demande d'un poste de CTR au moins à mi temps, nous n'avons pas encore de réponse, la demande sera examinée lors de la prochaine réunion de la FFTA. Cependant, comme nous sommes, pour l'instant, une ligue sans CTR mais avec un employé, la FFTA nous garantit une aide de 10 000€ pour un poste à temps plein.

Réunion avec la région.

Pas de retour pour l'instant. Il faut faire une demande officielle avec un courrier accompagnateur, un dossier (avec profil de poste – voir aussi les lettres de mission), un budget. Penser à y mettre le magazine Web'Arc. Geneviève s'en occupe.

Réunion avec la DRJSCS

- Pas possible d'avoir une aide sur la partie « sport emploi ».
- Possibilité d'avoir une aide « pérennisation de poste » sur 2 ans sans doute. Nous pourrions avoir une aide d'environ 3 000€ par an.
- Dossier CNDS, on passera pour la 2ème session car dossier pas complet. On peut donc ajouter des fiches actions. Fiche action : la constitution et l'animation de l'ETR. Fiche action : promotion, développement. Et peut-être augmenter la fiche formation.

Réunion avec le CROS

Ne nous aiderons pas financièrement, mais conseils, oui.

Le CROS précise qu'on peut aussi embaucher des personnes sur un « groupe » inférieur (mais attention, le groupe ne définit pas que le salaire mais aussi la mission) : groupe 5 dont le tarif minimum est de 12€ de l'heure et il n'y a pas de statut cadre. Ou proposer le poste à une autre personne.

Document fait pour évaluer les fonctions sur un plein temps et sur le coût total d'un emploi à temps plein. Le CROS a mis au point un outil, la Présidente a fait une simulation qui a

donnée 41 440 € pour un temps plein. Mais il faut compter en plus les frais de déplacement et autres frais qu'un temps plein engendre.

Il faut que l'on trouve donc 20 000 € au moins.

Recettes supplémentaires (prévision) :

FFTA	5 000 €
DRJSCS	3 000 €
Contribution des licenciés (pour cette saison)	5 000 €
Région	à définir
Autofinancement	à définir
Renonciation frais déplacement des bénévoles	2 500 €
Mécénat	à définir

Philippe, ne pourra pas mettre en place des actions et les réaliser. Cela nécessite obligatoirement la mise en place d'une équipe. Donc des intervenants en plus et cela aura un coût. C'est au bureau de décider.

Le bureau décide de proposer un temps plein à Philippe ORTUNO en groupe 6. A la ligue de trouver la somme nécessaire pour pérenniser cet emploi.

Il faut donc contacter l'APSL pour modifier le contrat car on garde l'APSL pour gérer le salaire de Philippe. C'est la Présidente et/ou Patrick Nourrisson qui s'y collent.

La secrétaire
Geneviève Freund



La Présidente de Ligue
Nadine Séchet

